

MRC des Pays-d'en-Haut: élection du préfet

Pour l'avenir que je souhaite

LOUISE GUERTIN

Voter c'est exercer son libre choix. C'est choisir un candidat qui représente le plus possible mes valeurs et contribuera à créer de la richesse pour tous, à « emmieux » notre communauté par le biais de l'éducation et du développement durable. La qualité de vie passe aussi par la lutte contre l'exclusion sociale et par la promotion de la culture.

Notre MRC est l'une des 14 (sur 87) dont le préfet est élu au suffrage universel. Quand ils se présentent au conseil de la MRC, les maires en deviennent les membres et avec le préfet sont appelés à prendre des décisions favorables à l'ensemble des citoyens de ses dix municipalités.

Les responsabilités de la MRC sont multiples. Parmi celles-ci: l'aménagement durable des forêts et la protection des paysages, une ressource fondamentale dans l'économie régionale; le développement économique dont le tourisme est le moteur principal; l'environnement (matières résiduelles et la protection

des cours d'eau, des lacs et des milieux naturels); les ententes intermunicipales pour les services de police, l'établissement de parcs, ou encore le transport en commun; enfin le développement social et culturel qui donne sa couleur au tissu social.

Valeurs forces motrices

De tout temps, l'éducation est un gage d'avenir meilleur. L'économie mondiale est en transformation profonde et la meilleure façon de préparer notre communauté et nos enfants est de miser sur l'éducation comme point d'ancrage. Apprendre à apprendre, la créativité et l'innovation sont et seront une garantie de succès dans ce contexte.

Le développement durable c'est la gestion des synergies entre l'environnement et les secteurs culturel, social et de l'économie. Au cœur de l'économie de la MRC des Pays-d'en-Haut est le tourisme avec les paysages comme carte de visite. L'économie doit se diversifier, bien sûr, mais dans le respect de l'environnement. Il faut encourager l'économie verte, les nouvelles technologies et l'entrepreneuriat.

S'entraider

Les organismes communautaires accompagnent les gens les plus vulnérables et font partie de l'économie sociale, un apport important. La loi 122 permettra aux Municipalités de les inclure davantage dans l'économie locale. Les « aînés » ont des besoins, ils sont aussi une force, un « pouvoir gris »; leurs connaissances, leurs compétences devraient être considérées une ressource dans le cadre des politiques publiques de développement durable.

Culture notre nature

Plusieurs artistes habitent la MRC. Ce sont des travailleurs autonomes et leur production, une vitrine, un appui solide au secteur du tourisme. Les bibliothèques, plusieurs groupes communautaires animent la culture et sont une valeur ajoutée à l'éducation. Pour moi, la culture fait partie de notre identité. Statistiques Canada estime que la valeur ajoutée de l'industrie culturelle est seize fois plus élevée que pour le secteur du sport.

Pour l'avenir que je souhaite

Mon choix est en faveur d'un complexe sportif pour l'ensemble de la population et un appui de taille à l'éducation. Je suis pour la protection des paysages et je ne comprends pas que l'on ait ajouté « la visibilité de l'autoroute » dans l'étude pour le choix de l'emplacement si ce n'est pour favoriser la construction d'un aréna en PPP. Il suffit de lire sur l'échec du PPP du complexe sportif de Saint-Augustin pour se convaincre que ce n'est pas une solution prudente. Un des candidats suggère d'en faire un centre sportif et culturel. On suggère, sans le dire, de laisser tomber le projet actuel et changer l'emplacement pour une plus grande superficie.

Un article du *Devoir* indique que 65 % des trajets effectués en auto le sont pour le travail et que l'avenir est dans un « cocktail multimodal intégrant trains, bus, taxis sur demande, taxis collectifs, auto-partage... » Il faut investir dans ce type de solutions pour alléger le trafic sur l'autoroute 15 et non pour augmenter le nombre et la vitesse des voitures, comme j'ai entendu un candidat à la préfecture le suggérer.

En conséquence, le choix du préfet devrait privilégier un candidat d'expérience qui a une connaissance profonde du milieu et des enjeux pour l'avenir de notre communauté. Parmi ses priorités, le candidat à privilégier aura à cœur de permettre le développement économique dans le respect de l'environnement. Il devra aussi s'engager à développer des emplois dans des secteurs compatibles avec la nature et développer plus de synergie entre le secteur récréotouristique et la culture. Il devra finalement reconnaître la force du Conseil des maires pour trouver des solutions et créer un milieu propice aux enfants et aux familles.



ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC
HONNEUR AU PEUPLE DU QUÉBEC

NAHID ABOUMANSOUR, C.Q.

a reçu la plus prestigieuse distinction de l'État. Vous connaissez une personne qui mérite cet honneur? Soumettez sa candidature d'ici le 3 novembre 2017.

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Écocentres de la MRC de la Rivière-du-Nord

Un investissement de plus de 5 M\$

La MRC de la Rivière-du-Nord a annoncé le 20 septembre dernier la mise sur pied d'un projet d'envergure visant à optimiser quatre écocentres établis sur son territoire. Ce projet s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRC qui

visait à réduire l'enfouissement et à contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement du Québec.

Les écocentres de Saint-Jérôme, Saint-Hippolyte, Prévost et Saint-Colomban seront donc revitalisés et offriront de nouveaux services. Ces

améliorations auront le potentiel d'augmenter de 800 % les quantités de matières récupérées selon Stéphane Maher, maire de Saint-Jérôme.

Le projet prévoit d'importantes mesures afin de faciliter l'accès aux écocentres sur le territoire, de développer un sentiment d'appartenance envers ceux-ci, d'harmoniser l'offre de service et finalement d'envisager l'acceptation des résidus de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD).

Plus précisément, le projet prévoit relocaliser l'écocentre central de Saint-Jérôme ainsi que celui de Saint-Hippolyte pour augmenter notamment leur capacité. Le nouveau site sera à la fine pointe de la technologie et offrira un service permanent ouvert à l'année, 7 jours sur 7. L'écocentre de Saint-Colomban demeure quant à lui sur le site actuel, mais l'aménagement d'un nouveau bâtiment est prévu au projet. À l'écocentre de Prévost, la construction d'un nouveau bâtiment sera effectuée sur un site nouvellement acquis et adjacent au terrain de l'écocentre actuel. Le début des travaux est envisagé pour la fin de l'été 2018.

La MRC prévoit procéder par règlement d'emprunt pour financer ce projet dont les coûts sont estimés à 5 M\$ pour l'ensemble des quatre Municipalités.

artzone
COIFFURE

Coiffure ~ Esthétique ~ Pédicure ~ Manucure
Pose d'ongles ~ Extensions capillaires

Bienvenue aux nouveaux résidents!

INOA L'ORÉAL PROFESSIONNEL PARIS

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost

450.224.5738

Vicky Lefebvre, prop.

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

BENOIT ETHIER DD
Denturologiste

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants: complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, chèque, comptant et financement disponible

Nouvelle adresse

Plus de 28 années d'expérience à votre service

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)